

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

AR Prefecture

005-210500732-20260225-2026_013-DE
Reçu le 02/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAZER

Séance du 25 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq février à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire de la Commune de Lazer.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 11
Suffrages Exprimés : 11
POUR : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Présents : Mmes BERTRAND-ROUX Julie - BOQUILLON Lucienne- DIEGO Sandrine- MORHET-RICHAUD Patricia
Mrs COUDOURET Jean-Paul - GUIEU André -IMBARD Jérémy - BAJARD Dimitri -TAXIL André- VELLAS Sylvain
Secrétaire de Séance : Mme BERTRAND-ROUX Julie
Date de la convocation : 11/02/2026

2026/013

Création poste d'Attaché Principal au 1^{er} mars 2026

Suppression poste : Attaché

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un agent, actuellement Attaché a été inscrit sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Attaché Principal par voie d'avancement de grade par proposition du Centre de Gestion des Hautes Alpes.

Afin de nommer l'agent sur ce grade, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer au 1^{er} mars 2026 un poste d'Attaché Principal à temps non complet de 16H30 et de supprimer un poste d'Attaché au 28/02/2026 (saisine auprès du CDG en date du 16/02/2026).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la création d'un poste d'Attaché Principal au 1^{er} mars 2026 pour un temps non complet de 16h30
- Accepte la suppression du poste d'Attaché au 28/02/2026
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Serge MAOUI

